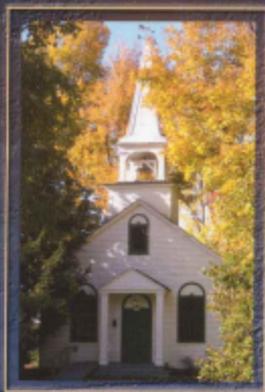


Site historique



ENSEMBLE RELIGIEUX DE SAINT-PAUL- D'ABBOTSFORD

Montérégie

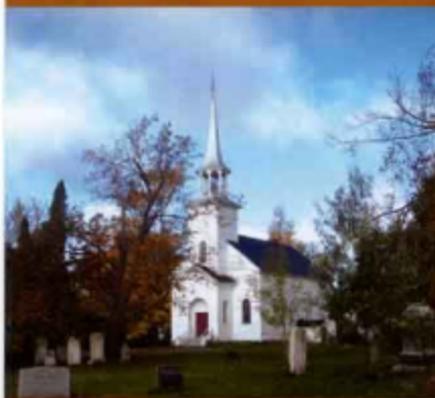


UN SITE, DEUX TRADITIONS RELIGIEUSES

L'ensemble religieux de Saint-Paul-d'Abbotsford comprend l'église anglicane Saint-Paul, son cimetière, son presbytère et sa salle paroissiale ainsi que l'église Abbotsford United, son cimetière et son muret de pierres. Situé en Montérégie sur les flancs du mont Yamaska, ce magnifique ensemble fait partie d'un paysage d'une grande harmonie.



La Montérégie est le berceau de la communauté anglicane au Québec et au Canada. Le développement du rang de la Montagne commence avec l'arrivée d'immigrants en provenance des îles Britanniques et des États-Unis dans le premier quart du XIX^e siècle. La présence de la communauté anglophone est encore bien tangible dans cet environnement exceptionnel surnommé « rang des Anglais », dont l'ensemble religieux constitue le cœur.



L'église anglicane Saint-Paul, érigée en 1822, est l'une des plus anciennes du diocèse anglican de Montréal, duquel relève Saint-Paul-d'Abbotsford. Elle s'inspire des églises néoclassiques de la Nouvelle-Angleterre. Revêtu de clin de bois et peint en blanc, elle est à la fois simple et élégante. La façade comportant un porche et une tour qui supporte le clocher date de 1872. Au nombre des éléments remarquables de l'église figurent les vitraux. L'un des plus



anciens, installé en 1894, rend hommage aux vingt-deux familles fondatrices de l'église. L'orgue-harmonium, acquis en 1873, est un instrument unique en raison de la combinaison de l'orgue et de l'harmonium. Considéré comme un élément marquant du patrimoine québécois, il est classé à titre d'œuvre d'art en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Le presbytère anglican est le seul bâtiment de pierre de l'ensemble. Sa construction a été achevée en 1889, alors que celle de la salle paroissiale a commencé en 1898, la communauté souhaitant se doter d'un bâtiment simple et facile à construire pour le catéchisme ainsi que pour les activités et les fêtes locales.





En 1839, une seconde église est bâtie sur le site. Le révérend Richard Miles, originaire d'Angleterre, construit avec ses fils un temple qui servira d'abord au culte congrégationaliste (1839-1855), puis méthodiste (1855-1925) avant d'être occupé par l'Église unie (1925 à nos jours), celle-ci étant issue du regroupement de plusieurs confessions protestantes. L'église Abbotsford United est particulièrement représentative des petites églises vernaculaires de la Montérégie.

L'ensemble religieux rappelle le rôle important qu'ont joué les pomiculteurs d'Abbotsford, notamment les familles Fisk, Craig et Gibb. Créée en 1874, la *Fruit Growers Association of Abbotsford* est d'ailleurs l'entreprise pionnière qui inspirera, quelque

vingt ans plus tard, la fondation de la première société pomologique et fruitière de la province de Québec. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, cette dernière va jouer un rôle majeur de représentation et agira comme intermédiaire entre les producteurs et diverses instances gouvernementales. La salle paroissiale sera longtemps utilisée par l'association qui a contribué à sa construction et qui y tient ses assemblées et expositions.



Lieux, personnages historiques, bâtiments religieux et communautaires, arbres fruitiers, cultures et paysages se confondent ici, sur le rang de la Montagne, pour raconter une histoire unique.



MOTIFS DE L'ATTRIBUTION DU STATUT

Unité architecturale, intégrité et ancienneté

L'ensemble religieux forme un paysage culturel d'une grande richesse. Regroupant plusieurs éléments des communautés anglicane et unie (églises, presbytère, salle paroissiale et cimetières), il se distingue par son intégrité et son ancienneté. Doté d'une grande unité architecturale, il présente un intérêt historique comme témoin de l'occupation de ce territoire par des immigrants anglophones arrivés au début du XIX^e siècle.

Le site historique de l'ensemble religieux de Saint-Paul-d'Abbotsford a été classé le 8 avril 2004, par la ministre de la Culture et des Communications, en vertu de la Loi sur les biens culturels. Le même jour, l'orgue-harmonium de l'église anglicane Saint-Paul a été classé à titre d'œuvre d'art.

ADRESSE

L'ensemble religieux de Saint-Paul-d'Abbotsford est situé sur le rang de la Montagne, à Saint-Paul-d'Abbotsford.



Une loi pour assurer la conservation du patrimoine québécois

Le Québec possède un riche patrimoine. La Loi sur les biens culturels a pour objet d'assurer l'identification, la sauvegarde et la mise en valeur de ses éléments les plus significatifs et les mieux conservés. À cette fin, elle permet au gouvernement de décréter des arrosissements et de classer ou de reconnaître comme biens culturels des biens mobiliers et immobiliers en raison de leur intérêt sur les plans architectural, historique, archéologique, ethnologique, esthétique ou autres, et de leur signification pour l'ensemble de la population.

Le corpus des biens culturels classés et reconnus témoigne de l'histoire du Québec et reflète les efforts du gouvernement pour préserver le patrimoine québécois.

La collection Les carnets du patrimoine vise à faire connaître les monuments, les biens et les sites auxquels un statut a été attribué en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Direction de la Montérégie

2, boul. Desaulniers, bureau 500
Saint-Lambert (Québec) J4P 1L2

Photographies : Ministère de la Culture et des Communications,
Sylvie Blas

Impression : 2007

Culture
et Communications

Québec